

III. La commune de MONTFERRIER SUR LEZ

L'établissement d'un PPRif sur la commune de MONTFERRIER SUR LEZ a été prescrit par l'arrêté préfectoral n° **2003-01-965** du **17 mars 2003**.

1 - Situation

Située aux portes de Montpellier, entre Saint Clément de Rivière et Clapiers, la commune de Montferrier sur Lez a connu et connaît une pression démographique importante, phénomène également rencontré sur l'ensemble des communes de la périphérie Montpelliéraine.

Elle couvre 1.269 ha.

1-1. La végétation

La moitié Est de la commune (Pioch Rous et Baillarguet) est occupée par une forêt naturelle de pins d'Alep avec quelques îlots de chênes vert et de chênes pubescents en partie Sud du Pioch Rous. Ce massif se prolonge sur la commune de Clapiers, à l'Est et au Sud (Les Bosses et Peysserasse).

Globalement, les garrigues et forêts occupent 774 ha, soit 61% du territoire de la commune, majoritairement sur sa partie Est, mais aussi dans certains secteurs de la partie Ouest, où les parcelles, bien que construites, conservent une vocation forestière prédominante.

1-2. L'urbanisation et les voies de communication

La moitié Ouest de la commune est quasi totalement urbanisée. L'habitat s'est développé à partir du vieux village et du hameau du Mas de l'Huile, dans les deux mamelons boisés en pin d'Alep de « Montpellier » au Sud et du Mas de l'Huile au Nord.

Les maisons, construites sur des parcelles de 5.000 m² à 10.000 m², donnent l'impression d'une forêt habitée.

Les lotissements construits dans la combe des Moulières (entre ces deux massifs) ou le long de la RD 12 se sont substitués à l'agriculture. L'habitat y est plus groupé car les parcelles sont de tailles réduites et de ce fait plus nombreuses.

Par contre, les terrains autrefois nus ou cultivés sont aujourd'hui peu à peu boisés par les propriétaires (pin pignon, pin d'Alep, cyprès, cèdre de l'Atlas), ce qui risque de créer, à terme, une continuité arborée de l'ensemble de la zone lotie.

Seul, au Nord de la moitié Ouest, le Bois du Stade (10 ha environ) demeure un appendice non encore loti du mamelon du Mas de l'Huile.

1-3. Les dispositions de prévention des incendies de forêt

La commune de Montferrier sur Lez a connu treize incendies depuis 1973 (annexe 1), tous de faible surface à l'exception de celui du 7 mars 1973 qui a parcouru 150 hectares mais n'a pas été cartographié. Les autres incendies qui ont touché Montferrier sur Lez venaient des communes voisines d'Assas et de Clapiers. Ils se sont concentrés sur la zone forestière de l'Est de la commune.

L'ensemble du massif, y compris ses extensions sur Clapiers, bénéficie d'un réseau de pistes D.F.C.I. (défense des forêts contre l'incendie) dense et entretenu régulièrement par le groupe de forestiers sapeurs du Conseil Général de l'Hérault de Castries.

Deux cuves D.F.C.I. de 50 m³ sont présentes sur le site :

- ❖ 1 citerne enterrée, au Nord du massif, dans les boisements à proximité du CIRAD ;
- ❖ 1 citerne sur la piste de crête de Pioch Rous, à proximité du relais. Son déplacement est prévu pour une meilleure accessibilité des véhicules de secours.

Une citerne D.F.C.I. sur Clapiers, en limite avec Montferrier sur Lez, complète l'approvisionnement en eau en cas d'incendie sur le massif de Baillarguet.

Des travaux de débroussaillage ont été réalisés aux abords de la desserte interne du Bois du Stade, en protection du vieux village. Cette zone se trouvant maintenant urbanisée, le débroussaillage, réalisé à l'origine par les forestiers sapeurs du Conseil Général de l'Hérault, sera désormais laissé à la charge des propriétaires conformément à la réglementation.

La commune dispose d'un C.C.F.F. (comité communal feux de forêt) qui se charge de sensibiliser les propriétaires sur leurs obligations en matière de débroussaillage ; il effectue des patrouilles de surveillance conjointes avec le C.C.F.F. de Clapiers.

Un dispositif de surveillance et de première intervention, mis en place l'été par les forestiers et les sapeurs pompiers permet :

- ❖ une surveillance active des massifs sensibles ;
- ❖ une intervention rapide sur les départs de feu ;
- ❖ une information du public efficace.